

## Compte rendu du CTA du 25 mars : rectorat et syndicats aux fraises, la FSU au front



Reporté à de nombreuses reprises le CTA traitant des créations et suppressions de postes s'est finalement tenu par visioconférence le mercredi 25 mars au matin. Il a été précédé d'un groupe de travail, dans les mêmes conditions, le jeudi 19 mars. [Voir la déclaration de la FSU.](#) Force est de constater que le confinement impacte très fortement les capacités de l'administration à anticiper les conséquences de ses décisions.

Très peu de réponses ont été apportées quant à savoir comment pourraient être pourvus les besoins générés par les suppressions de postes, ce qui est inquiétant pour la rentrée et les conditions de travail des collègues TZR ou en poste soumis à compléments de services. Des réponses très parcellaires ont été apportées quant aux possibilités de réaffectations pour les collègues menacés d'une mesure de carte scolaire, ce qui n'est pas acceptable. Quant à la nécessaire stabilité des équipes, elle ne semble plus être un objectif à prendre en compte par la rectrice. Pour tout dire, nous avons senti une administration extrêmement flottante, naviguant à vue, avec pour conséquence très peu d'écoute sur la réalité des situations. Dans ce contexte de nombreuses mesures nous semblent irresponsables, c'est pourquoi la FSU demande un moratoire sur toutes les opérations de carte scolaire.

Seuls deux postes ont pour l'instant été sauvés de la suppression suite aux interventions du SNES-FSU, un poste en espagnol au collège Blum de Limoges, et un poste de mathématiques au lycée de Saint Yrieix, évitant ainsi une mesure de carte scolaire au collègue.

Suite au vote unanime contre ces mesures de l'ensemble des représentants des personnels, un nouveau CTA est convoqué le 3 avril où le SNES-FSU continuera de défendre les postes menacés. Nous en sommes en l'état à 36 suppressions en collèges et lycées dont 17 mesures de carte scolaire et 32 créations (8 créations et 8 suppressions en LP).

La rectrice poursuit sa politique de suppression des agents de laboratoire en collège, 5 établissements sont cette année visés. Nous sommes loin du discours sur la montée en compétence de ces collègues agents de labo, dont les postes servent de variable d'ajustement budgétaire. C'est inacceptable et contribue très largement à la mise en difficulté des collègues de disciplines expérimentales en collège. Cette question sera aussi à nouveau l'ordre du jour du prochain CTA.

Deux postes administratifs sont supprimés au rectorat au profit du rectorat de Bordeaux, ce qui augure mal de la nouvelle organisation inter-académique en Nouvelle Aquitaine.

Une CHAM est ouverte au collège d'Aubusson, une CHAP au collège Calmette de Limoges ainsi qu'une mention complémentaire au lycée Bourdan de Guéret. Mais à son habitude, pour ces mesures qui constituent un enrichissement de la formation, le rectorat ne donne aucun financement supplémentaire, ce qui n'est pas acceptable, c'est pourquoi nous nous sommes abstenus lors du vote sur ces créations. Annonce surprenante aussi de la rectrice sur la spécialité anglais monde contemporain en lycée, qui ne serait plus une spécialité mais une option de la spécialité actuelle... Rien n'est encore discuté avec les établissements pour une rentrée qui approche pourtant à grand pas. Aurions-nous assisté à une nouvelle opération de communication de Blanquer qui avait pourtant annoncé clairement une nouvelle spécialité à part entière ?

À noter, la création de deux demi-postes de directeur de SEGPA à Chatelus Malvaleix et Bourgneuf mais qui ne compensent pas la diminution des moyens qu'ont subi les SEGPA ces dernières années.

Au cours de ce CTA, le SNES-FSU a obtenu la prolongation de la période de formulation des vœux intra jusqu'au 10 avril, ce à quoi l'administration se refusait jusqu'alors au mépris de l'incertitude que créait la non publication des postes au mouvement du fait des reports multiples du CTA. Une procédure informatique serait en cours de développement pour permettre le retour des confirmations de demandes et pièces justificatives, à suivre.

La FSU a obtenu un engagement de la part de la Rectrice, à la suite de celui du Secrétaire général en groupe de travail, d'une particulière vigilance sur la prolongation des contrats des contractuels, AED, AESH qui seront donc prolongés s'ils devaient se terminer pendant la période de confinement. N'hésitez pas à nous contacter en cas de problème.

Les autres organisations syndicales ont été comme absentes de ces réunions, plus encore qu'en temps normal, aux fraises peut-être ; elles ne sont en effet intervenues sur aucune ou presque des situations, si ce n'est opportunément à la suite des interventions du SNES-FSU, du SNEP-FSU ou du SNUEP-FSU, qui eux sont intervenus sur tous les cas grâce aux remontées très précises des s1 des établissements, que nous remercions encore une fois pour leur engagement.

À noter l'opportunisme hallucinant et sans honte de l'UNSA qui s'est découverte dans sa déclaration opposée à la réforme des retraites (🤔), porteuse de l'intérêt des contractuels ou des professeurs de technologie dont elle n'a pourtant rien dit en groupe de travail ou CTA. Il n'y a pas, en ce moment terrible comme en temps ordinaire, que le gouvernement qui fait œuvre d'une communication déconnectée de ses actes...